



Fédération

Française de Spéléologie
Comité Départemental de Spéléologie
École Départementale de Spéléologie
Chez Jean-Yves Boschi 1 Chemin de Valdegours 30900 Nîmes

Réunion du 3 Mars 2014

Présents : Marie-Christine Duraud (CDS ; ASN) ; Guillaume Grondin (ASN) ; Bernard Daudet (Secré.CDS ; GRES) ; Pierre Landry (CDS ; ASN) ; Isabelle Obstancias (CDS ; GSBM) ; Adrien Gaubert (BE CDS30) ; Michel Wienin (CDS ; SCSP) ; Emmanuel Zuber (SCSP) ; Eva Richard (SCSP) ; Patrick Aurignac (SCSP) ; Martine Aurignac (SCSP) ; Serge Fernandez (Très. CDS ; SCVV) ; Jean-Yves Boschi (Prés. CDS ; SCVV) ; Enzo Boschi (SCVV) ; Patrick Romieux (CDS ; SCLN) ; Polo Szostak (CDS ; SCVV)

Absents excusés : Thierry Aubé ; Guy Valentin ; Françoise Assenat ; Richard Villeméjeanne

Absents : Isabelle Avril ; Sophie Bernard ; Laurent Boulard

Ordre du Jour

1 : Demande de subvention ; 2 : CNDS 2014 ; 3 : EDS ; 4 : Calendrier 2014 ; 5 : Divers

1: Demande de subvention

a) Didier Gignoux (SCVV) demande une participation pour une "Exploration Canyon en Nouvelle Zélande" en 2015. Il nous a fait passer le dossier de présentation, avec le budget prévisionnel. Après discussions, nous votons à l'unanimité des présents une somme de 150 Euros.

b): Il y a quelque temps, le club exploterre nous avait sollicités pour une subvention. Dans le cadre d'Aide à la création d'un club, et suivant le règlement intérieur du CDS, nous pouvons accorder la somme de 500 Euros. Il va de soit que cette somme ne peut être renouvelée, et elle peut être versée par ce que le budget du CDS peut se le permettre.

2: CNDS

Bernard, en remplacement d'Adrien, est allé à la réunion de présentation du CNDS 2014. Il en ressort que les clubs qui désirent l'obtenir, doivent impérativement faire une ou plusieurs actions d'un montant minimum de 3000 euros, car le montant maximum pour les clubs est de 1500 euros environ. La date butoir pour renvoyer les dossiers est le 4 Avril. Ils doivent être visés par le CDS: donc les envoyer au Président pour le 1 Avril 2014 dernier délai. Pour obtenir les dossiers, il faut les télécharger sur le site CNDS GARD. En cas de difficultés, se rapprocher d'Adrien Gaubert

3 : EDS

Il va falloir envisager de faire quelques réparations sur le véhicule du CDS, car il ne passera pas au contrôle technique dans l'état où il se trouve. Adrien se charge de faire faire un devis pour les réparations. Actuellement il n'y a pas de jeunes pour les sorties du week-end. Le dernier camp qui était prévu sur Les Causses a été annulé. Lors de la deuxième semaine de Pâques, un stage aura lieu sur le plateau d'Albion.

Adrien a pris contact avec les collèges sur Uzès et Nîmes, pour des interventions en classe. Certains professeurs seraient aussi intéressés par des sorties sur le terrain.

En sport adapté, Alès a été recontacté, ainsi que le « Centre éducatif fermé » de la ville de Nîmes

4 : Calendrier

Le calendrier des réunions du CDS 2014 a été établi.

Lundi 28 Avril 2014 : Moussac

Lundi 2 Juin 2014 : Vézenobres (Chez Michel Wienin)

Lundi 7 Juillet 2014 : Nîmes (Grillades chez Jean-Yves)

Lundi 1 Septembre : ASN

Lundi 13 Octobre : Moussac

Lundi 1 Décembre : Branoux

5 : Divers

Pour les conventions, ça avance bien

Une liste de diffusion a été mise en place par Adrien. Pour ceux qui voudraient passer une information sur cette liste (qui n'est pas une liste de discussion) : s'adresser soit à Jean-Yves, soit à Bernard soit à Adrien

Adrien nous fait part d'une demande des professionnels pour équiper la grotte des Fées dans le cadre de leur boulot. Il faudra voir avec eux pour cet équipement car la grotte des Fées est sous convention. A suivre

Pour les Espélunques, nous avons l'accord des bâtiments de France, donc aussi du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, pour rééquiper ce qui avait été enlevé. Nous allons demander de faire nous même cet équipement (avec des douilles à coller). Une convention avec la mairie sera faite.

La prochaine réunion se tiendra à Moussac le 28 Avril 2014 à 20h30

Le Président : J.Y.Boschi

Le Secrétaire : B.Daudet

